



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Embassy of Switzerland in the Netherlands

Seul le texte prononcé fait foi

Organisation pour l'interdiction des armes chimiques

Quatrième Conférence d'examen

Déclaration

**prononcée par S.E. Heinz Walker-Nederkoorn
Représentant permanent de la Suisse
auprès de l'OIAC**

Point 8 : Débat général

La Haye, 21 novembre 2018

Check against delivery

Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons

Fourth Review Conference

Statement

**by H.E. Heinz Walker-Nederkoorn
Permanent Representative of Switzerland
to the OPCW**

Item 8: General Debate

The Hague, 21 November 2018

Monsieur le Président,

En premier lieu, je tiens à vous féliciter pour votre élection en tant que Président de la quatrième Conférence d'examen de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques. Je souhaite vous remercier, ainsi que l'Ambassadeur Puja, Président du Groupe de travail à composition non-limitée, pour les efforts inlassables que vous avez déployés pour préparer cette conférence.

Monsieur le Président,

Ces six dernières années, l'interdiction de l'emploi des armes chimiques a été mise à mal par leur utilisation répétée, que ce soit en Syrie et en Irak en tant que moyens de guerre, en Malaisie, ou encore au Royaume-Uni dans le cadre d'actes criminels. À la lumière de ces développements, nous exhortons tous les États parties à la Convention à se montrer à la hauteur de leur engagement à préserver la norme internationale contre l'utilisation d'armes chimiques. Saisissons l'occasion qu'offre cette importante conférence pour envoyer le signal sans équivoque que les violations de la Convention sont inacceptables, qu'elles doivent faire l'objet d'une enquête approfondie et que des mesures appropriées doivent être prises pour assurer le respect de la Convention.

L'usage répété d'armes chimiques par la République arabe syrienne et par le groupe autoproclamé « État islamique », confirmé par le Mécanisme d'enquête conjoint OIAC-ONU en 2016 et 2017 à la suite d'enquêtes approfondies, impartiales et professionnelles, constitue une violation sans précédent de la norme contre l'utilisation d'armes chimiques. Dans de nombreux cas, il peut constituer un crime de guerre qui doit être poursuivi. À cet égard, la Suisse soutient les appels à la coopération et au partage d'informations entre l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et les mécanismes d'enquête pertinents, y compris le Mécanisme international, impartial et indépendant (IIIM). Il ne peut y avoir d'impunité pour de tels crimes.

De même, l'utilisation d'un agent neurotoxique de la classe dite des « Novichoks » au Royaume-Uni est illégale, reprehensible et extrêmement préoccupante. La Suisse a pleinement confiance dans l'enquête des autorités britanniques et les résultats crédibles issus des visites de la Mission d'assistance technique de l'OIAC.

Monsieur le Président,

L'Organisation est à un tournant et nous devons définir des objectifs clairs afin de nous assurer qu'elle demeure un acteur pertinent. Des mesures concrètes sont nécessaires pour dissuader et mettre fin à l'utilisation des armes chimiques et pour que les responsables rendent compte de leurs actes. Mon pays a soutenu la décision de la quatrième session extraordinaire de la Conférence des États parties d'établir au sein de l'OIAC des arrangements visant à identifier - sur la base de preuves techniques - l'origine des armes chimiques utilisées en Syrie, ainsi que les parties responsables de leur utilisation. Par ailleurs, nous remercions le Directeur général et le Secrétariat technique pour les propositions soumises à la 23^e session de la Conférence concernant la mise en œuvre des paragraphes 19, 20 et 21 de la même décision. Il est essentiel que la décision soit maintenant mise en œuvre pleinement et de manière effective. L'adoption du budget constitue une étape importante à cet égard.

Monsieur le Président,

Face au constat concernant la destruction bientôt totale des armes chimiques déclarées, la prévention de la réémergence des armes chimiques est désormais au cœur des réflexions concernant le futur de l'organisation. Nous réitérons notre conviction qu'il est nécessaire de lancer un débat sur les produits chimiques agissant sur le système nerveux central. La Suisse et un nombre croissant d'États parties craignent que le silence et l'incertitude qui entourent l'usage de produits chimiques toxiques à des fins de maintien de l'ordre public autres que les agents anti-émeute ne portent atteinte à l'objet et au but de la Convention. Cette conférence offre l'occasion idéale d'aborder la question et d'entamer au sein des organes décisionnels de l'OIAC une discussion approfondie et ciblée sur l'usage à des fins de maintien de l'ordre public de produits chimiques agissant sur le système nerveux central, ainsi que sur leur statut éventuel au regard de la Convention, dans le but de renforcer la confiance entre les États. À cette fin, ma délégation, avec l'Australie, a proposé du langage pour le document final de la Conférence.

Monsieur le Président,

Je tiens à réitérer la confiance de la Suisse ainsi que son plein appui au travail de l'OIAC, qui a toujours mené ses missions de manière professionnelle et impartiale, dans le respect total de son mandat. Ses contributions ont clairement démontré l'importance du régime de vérification de l'Organisation et de son savoir-faire en termes d'enquêtes, qui, au regard de l'utilisation répétée d'armes chimiques ces dernières années, doivent être tenus à jour et renforcés. À cette fin, la Suisse a soumis à la présente Conférence un document de travail (RC-4/WP.9) consacré au renforcement du régime de vérification de l'OIAC. Je souhaite attirer votre attention sur les éléments suivants:

Premièrement, la pertinence et la crédibilité de la Convention en tant qu'instrument de désarmement et de non-prolifération dépendent de sa capacité à faire face aux développements rapides dans le domaine de la science et de la technologie. La Suisse apprécie à sa juste valeur le précieux travail du Conseil scientifique consultatif à cet égard et continuera à le soutenir. Je vous invite à participer, ce vendredi 23 novembre, de 13 heures à 15 heures, dans la salle Europe, à l'événement "Science for Diplomats", organisé conjointement par la Suisse et l'OIAC sur le thème "Convergence and Solving Chemical Mysteries".

Deuxièmement, le laboratoire de l'OIAC remplit des fonctions clés et revêt une importance capitale pour garantir l'efficacité et l'intégrité du régime de vérification. La Suisse est consciente du nombre croissant de tâches du laboratoire de l'OIAC et soutient sa transformation en centre de recherche en chimie et en technologie.

Troisièmement, le réseau de laboratoires désignés et le laboratoire de l'OIAC maintiennent la norme de référence en matière de détection et d'identification d'agents de guerre chimiques. La Suisse rejette et condamne toute tentative visant à saper ou à discréditer leur crédibilité, leur intégrité et leurs compétences techniques. Afin de renforcer le régime de vérification et la norme contre les armes chimiques, le réseau doit être élargi - en particulier dans les régions dépourvues de laboratoires désignés.

Quatrièmement, la Suisse a souligné, à plusieurs reprises, l'importance de l'échantillonnage et de l'analyse en tant qu'outil indispensable de la vérification. À cet égard, la base de données analytique centrale de l'OIAC (OCAD) joue un rôle crucial et devrait être progressivement élargie sur la base de considérations techniques. L'OCAD devrait également inclure des données sur les produits chimiques tels que les produits chimiques agissant sur le système nerveux central ainsi que les « Novichoks » susceptibles de survenir au cours des inspections sur place. La Suisse soutient aussi la proposition technique visant à mettre à jour l'annexe sur les produits chimiques de la Convention, conformément au paragraphe 5 de l'article XV de la Convention présentée par le Canada, les Pays-Bas et les États-Unis d'Amérique.

Cinquièmement, l'OIAC doit être soutenue pour maintenir et développer la capacité technique et les compétences nécessaires afin d'exécuter des activités de vérification, des inspections par mise en demeure ou des enquêtes sur l'emploi présumé d'armes chimiques.

Sixièmement, nous saluons le travail du Secrétariat technique, accompli – au titre de l'article X – en fournissant des conseils d'experts et une formation aux États parties qui souhaitent renforcer leurs propres capacités de protection contre les armes chimiques. La Suisse salue également la création de la mission d'intervention rapide et d'assistance (« RRAM »), qui constitue un outil supplémentaire à disposition du Directeur général pour fournir une assistance d'urgence en cas d'attaque à l'arme chimique.

Enfin, l'OIAC doit disposer de suffisamment de flexibilité pour conserver les compétences et les connaissances lui permettant d'exercer efficacement son mandat. Nous soutenons donc la révision de la politique de la durée de service. L'équité de la représentation géographique et de la représentation des hommes et des femmes au sein du Secrétariat technique doit également être améliorée. En tant que co-présidente du International Gender Champions ('IGC') Hub à La Haye, la Suisse se félicite des engagements pris par le Directeur général en tant que Gender Champion pour promouvoir l'égalité des genres à l'OIAC.

Avant de conclure, ma délégation souhaite faire état de notre préoccupation concernant le processus d'accréditation permettant aux organisations non-gouvernementales (ONG) d'assister à cette Conférence d'examen. Le refus d'accréditer des ONG uniquement sur la base d'objections anonymes d'un petit nombre d'États parties est inacceptable. Les ONG jouent un rôle important pour faire face aux défis actuels et futurs et pour atteindre notre objectif commun d'un monde exempt d'armes chimiques.

Monsieur le Président,

L'occasion de passer en revue les réalisations passées et de définir les priorités futures de l'OIAC ne se présente qu'une fois tous les cinq ans. Pour renforcer la Convention et faire avancer sa mise en œuvre, nous devrons progresser sur un certain nombre de sujets au cours des jours à venir. Monsieur le Président, soyez assuré de la coopération pleine et entière de ma délégation dans les négociations qui nous attendent.

Je vous remercie.

Mr Chairperson,

Let me begin by congratulating you on your election as Chairperson of the Fourth Review Conference of the Chemical Weapons Convention. I would like to thank you, as well as Ambassador Puja as Chairperson of the Open-Ended Working Group, for your tireless efforts in preparing this Conference.

Mr Chairperson,

For the past six years, the ban on chemical weapons has been undermined by their repeated use – be it in Syria and Iraq as a method of warfare, or in Malaysia and the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland (UK) in the context of criminal acts. In light of these developments, we urge all States Parties to the Chemical Weapons Convention (CWC) to live up to their responsibility to safeguard the international norm against the use of chemical weapons. Let us seize the opportunity of this important conference to send the unequivocal signal that violations of the prohibition of chemical weapons will not be tolerated under any circumstances, that alleged violations will be thoroughly investigated, and appropriate measures be taken to ensure compliance with the Convention.

The repeated use of chemical weapons by the Syrian Arab Republic and the self-proclaimed group «Islamic State», as confirmed by the Joint Investigative Mechanism (JIM) in 2016 and 2017 after thorough, impartial and professional investigations, is an unprecedented violation of the norm. It may in many cases constitute a war crime that must be prosecuted. In this regard, Switzerland supports calls for cooperation and information sharing between the Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons (OPCW) and relevant investigative mechanisms, including the International, Impartial and Independent Mechanism (IIIM). There can be no impunity for such crimes.

Likewise, the use of a nerve agent of the so-called Novichok class in the UK is illegal, reprehensible and extremely worrying. Switzerland has full confidence in the investigation of the British authorities and the credible results derived from the OPCW technical assistance visits.

Mr Chairperson,

The Organisation is at a crossroad and we need to set clear objectives in order to ensure it remains fit for purpose. Concrete measures are necessary to deter and end the use of chemical weapons and hold those responsible to account. My country supported the decision of the fourth Special Session of the Conference of States Parties (CSP) to establish arrangements within the OPCW that – on the basis of technical evidence – serve to identify the origin of chemical weapons used in Syria as well as the parties responsible. In line with the assessment of the OPCW's legal advisor, Switzerland has absolutely no doubt regarding the legality and legitimacy of this decision that was based on established rules and procedures stipulated by the Convention. Furthermore, we thank the Director-General (DG) and the Technical Secretariat (TS) for the proposals submitted at the 23rd session of the CSP regarding the implementation of paragraphs 19, 20 and 21 of the same decision. It is essential that the decision now be implemented fully and effectively. The adoption of the budget constitutes an important milestone in this regard.

Mr Chairperson,

In light of the near complete destruction of all declared chemical weapons, the prevention of the re-emergence of chemical weapons is at the heart of the future of this Organisation. We reiterate our conviction that it is necessary to launch a discussion on Central Nervous System-acting Chemicals (CNSaCs). Switzerland and an increasing number of States Parties fear that the silence surrounding the use of toxic chemicals for law enforcement purposes other than riot control agents risk undermining the object and purpose of the Convention.

This Conference provides the perfect opportunity to address the issue and initiate a comprehensive and focused debate within the policy-making organs on CNSaCs for law enforcement purposes, and their possible status under the Convention, with the aim of creating more confidence among States Parties. To this end, my delegation, together with Australia, has proposed language for this Conference's final document.

Mr Chairperson,

I wish to reiterate my Government's full confidence in, and support for, the work of the OPCW, which has consistently conducted its missions in a professional, impartial manner and in full respect of its mandate. Its contributions have clearly demonstrated the importance of the Organisation's verification regime and investigative know-how, which, in light of the repeated use of chemical weapons in recent

years, must be kept up to date and further strengthened. To this end, Switzerland submitted a Working Paper (RC-4/WP.9) to this Conference on strengthening the OPCW's verification regime. Let me highlight the following elements:

First, the relevance and credibility of the CWC as a key disarmament and non-proliferation instrument depends on its ability to stay abreast of the rapid advances in the scientific and technological realm. Switzerland highly appreciates the valuable work of the Scientific Advisory Board (SAB) and will continue to support this important body. Please join us this Friday, 23 November, from 1 to 3pm in the Europe room, for the Side Event "Science for diplomats" that Switzerland and the OPCW are co-organising on the topic of "Convergence and Solving Chemical Mysteries".

Secondly, the OPCW Laboratory performs key functions and is of pivotal importance for the effectiveness and integrity of the verification regime. Switzerland acknowledges the ever-growing tasks of the OPCW Laboratory and endorses its upgrade into a Centre for Chemistry and Technology.

Thirdly, the network of designated laboratories and the OPCW Laboratory maintain the gold standard in detecting and identifying chemical warfare agents. Switzerland rejects and condemns any attempts to undermine or discredit their credibility, integrity and technical competence. In order to strengthen the verification regime and the norm against chemical weapons, the network needs to be expanded – especially into regions with no designated laboratories.

Fourthly, Switzerland has repeatedly stressed the importance of sampling and analysis as a key verification tool. In this regard, the OPCW Central Analytical Database (OCAD) plays a crucial role and should be steadily expanded based on technical considerations. The OCAD should also include data on chemicals such as central nervous system-acting chemicals and so-called "Novichoks" that could be encountered during on-site inspections. Switzerland also supports the technical proposal to update the Annex on Chemicals of the Convention, in accordance with paragraph 5 of Article XV of the Convention submitted by Canada, the Netherlands, and the United States of America.

Fifthly, in order to execute any verification activities, challenge inspections or investigations of alleged use with a high degree of competence, the OPCW must be supported in order to maintain and further develop the necessary technical capacity and expertise.

Sixthly, we commend the TS for their work under Article X by providing expert advice and training to States Parties wishing to build their own capabilities for the protection against chemical weapons. Switzerland also welcomes the establishment of the Rapid Response and Assistance Mission as an additional tool in the hands of the DG to provide emergency assistance in the case of a chemical weapons attack.

Finally, the OPCW needs to have sufficient flexibility to retain the expertise and knowledge to perform its mandate effectively. We therefore support the review of the tenure policy. Geographic and gender representation within the Technical Secretariat must also be improved. As the co-chair of the International Gender Champions Den Haag Hub, Switzerland welcomes the DG's commitments as a Gender Champion to mainstream gender equality in the OPCW.

Before I conclude, my delegation wishes to put on record our concern about the accreditation process for non-governmental organisations (NGOs) to attend this Review Conference. The refusal to accredit NGOs based purely on the anonymous objections of a small number of States Parties is unacceptable. NGOs play an important role in addressing current and future challenges and achieving our common goal of a world free of chemical weapons.

Mr Chairperson,

The opportunity to take stock of past achievements and set the future priorities for the OPCW only arises every five years. In order to strengthen the Convention and further its implementation, we need to make progress on a number of issues in the coming days. Mr Chairperson, rest assured of my delegation's full cooperation in the negotiations that are ahead of us.

Thank you.